Infos contextuelles

- Un prochain CGN CSQ en mars à Québec.
- 2^{me} tournée de consultations au printemps 2014. Orientations importantes à prendre.
- Le gouvernement prépare son budget et son argumentaire sur la situation difficile des finances publiques (dépenses projetées 2 %).
- La CSQ désire un débat sur les finances publiques afin de proposer des moyens pour hausser les revenus du gouvernement pour mieux financer les services publics.

Le CGN CSO

Le CGN est l'instance décisionnelle regroupant les syndicats affiliés à la CSQ pour les Services publics en éducation (professionnels, enseignants, soutien), en santé. Celui de février a porté sur 3 éléments fondamentaux reliés à la négociation de la prochaine convention collective:

- 1. Les alliances intersyndicales entre centrales
- 2. Le cadre stratégique de négociation
- 3. Les matières intersectorielles en CSQ

Les alliances

C'est lors de la consultation de l'automne que la grande majorité des fédérations a donné l'aval pour que le Conseil intersectoriel des négociations (CIN) entreprenne des démarches nécessaires à la mise en place d'un front commun SISP-N / FTQ / CSN. Deux leviers pour réaliser des alliances fortes : un processus d'harmonisation et le SISP-N.

Processus d'harmonisation

Processus qui vise à éviter des différences significatives au niveau des revendications des différentes associations impliquées à la prochaine négociation. Cette harmonisation politique et technique requiert des allers retours fréquents entre le CIN et les partenaires des différents syndicats.

Formation d'un front commun large

En lien avec la recommandation de l'automne, le Conseil intersectoriel de négociations (CIN) a œuvré à la mise en place d'un front commun regroupant:

- Le SISP-N (CSQ, APTS, SFPQ);
- Les employés du réseau membres de la FTQ-Services publics;

Les discussions préliminaires des partenaires du CIN ont proposé une rotation des porte-paroles SISP durant les négociations. Cela n'exclurait pas la possibilité que les 3 soient présents lors d'une même conférence de presse.

Délibérations des représentants en plénière

Les membres présents ont soulevé des questionnements au niveau :

- Des enjeux particuliers de la CSQ qui seraient noyé dans la négociation commune;
- De l'image de la CSQ projetée en étant associée à la FTQ;
- De la visibilité limitée de la présidente de la CSQ si le principe d'une rotation mensuelle des partenaires du SISP-N est effectivement retenu.

Sur le Front commun

Pour certains, sa pertinence est questionnée. Le CIN rappelle que, lors de la dernière négociation, le Front commun a eu un impact positif sur la dynamique de la négociation. Ceci a été ressenti dans les échanges avec le gouvernement, d'où son importance stratégique.

Sur les alliances

- Le mandat donné à l'exécutif en novembre visait la formation du FC le plus large possible et c'est sur cette prémisse que les échanges avec les partenaires ont eu lieu.
- Le calendrier retenu prévoit l'établissement d'un cahier de négociations commun en mars 2014 et de son éventuel acceptation à l'automne 2014.
- Des protocoles sont à faire pour le fonctionnement et la solidarité intersyndicale.

Sur les revendications

C'est le CGN qui décidera de la valeur relative des revendications et « gains » obtenus en cours de négociation.

Cadre stratégique

- La consultation de l'automne a montré que la majorité des membres désirait un échéancier de négociation relativement court. Le calendrier projeté de négociation vise à respecter cette demande.
- L'évaluation des négos sera régulière. Si le rythme est jugé lent et qu'Il faut envisager la possibilité d'utiliser des moyens de pression lourds, une demande de médiation devrait être faite dès juin 2015.
- Le calendrier « court » représente un cadre stratégique. La décision sur les éventuelles actions stratégiques lourdes (ex. grève) appartiendra au CGN.
- Le CGN portera une évaluation sur les matières sectorielles négociées jugées « satisfaisantes ». Ces conditions proposées seront présentées et validées par chacune des fédérations.

Échéancier court

Même si c'est le format désiré, cela n'implique aucune obligation. S'il le faut, il faudra prendre plus de temps. Se rappeler qu'il faut être deux pour négocier... parfois les représentants patronaux n'ont pas le mandat de négocier, ce qui cause des temps d'attente prolongés entre les rencontres de négociations du comité de négos.

Les matières intersectorielles

- On parle d'un nombre limité de priorités;
- Le salarial... encore à préciser mais viserait, entre autres, la protection du pouvoir d'achat, un rattrapage salarial avec le privé, l'enrichissement et la diminution des écarts entre les salaires des plus bas salariés;

Disparités régionales... Des discussions et analyses complémentaires doivent être tenues avant que le CIN puisse présenter au CGN des propositions sur ce sujet.

Jocelyne Allaire, présidente SPPLPB (CSQ) et Bernard Parent, délégué unité Pays-des-Bleuets